



2 JOURS

12 ÉLUS MAX

PRÉSENTIEL / VISIO

BEST

Faire face à un licenciement économique (avec ou sans PSE)

Maîtriser les procédures de licenciement économique et le rôle du CSE pour défendre efficacement les salariés.

— DESCRIPTION

Le licenciement économique — qu'il s'accompagne ou non d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) — constitue l'une des situations les plus délicates auxquelles un CSE peut être confronté. La procédure est complexe, les délais stricts, et les enjeux pour les salariés considérables. Cette formation donne aux élus toutes les clés pour comprendre les procédures, exercer leurs droits de consultation avec pertinence, analyser les documents fournis par l'employeur et négocier des mesures de reclassement et d'accompagnement ambitieuses.

— OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les conditions légales de recours au licenciement économique
- Distinguer licenciement économique avec et sans PSE selon les seuils
- Maîtriser la procédure de consultation du CSE et les délais impératifs
- Analyser et contester le document unilatéral ou l'accord collectif PSE
- Négocier des mesures de reclassement ambitieuses pour les salariés
- Comprendre le rôle de la DREETS dans la validation ou l'homologation du PSE
- Exercer le recours à l'expert-comptable du CSE dans ce cadre
- Accompagner les salariés tout au long de la procédure

— PROGRAMME

- Définition et conditions du licenciement économique : causes réelles et sérieuses
- Les seuils déclencheurs : petit licenciement collectif vs grand licenciement avec PSE
- Les obligations de reclassement préalables au licenciement
- La procédure sans PSE (moins de 10 licenciements sur 30 jours)
- La procédure avec PSE : négociation d'accord ou document unilatéral
- Le contenu obligatoire du PSE : mesures d'accompagnement et de reclassement
- Les consultations du CSE : ordre du jour, délais, avis motivé
- Le rôle de la DREETS : validation de l'accord / homologation du document
- L'expert-comptable du CSE : mission, périmètre et financement
- Le Congé de Reclassement et le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)
- Les recours contentieux : délais, juridictions compétentes, nullité du PSE
- Accompagner les salariés : information, orientation et soutien psychologique
- Cas pratiques : analyse de PSE réels et simulation de consultation

